

Les 20 minutes de l'Actu ESS

Edition spéciale
La stratégie nationale de l'ESS

8 septembre 2026
De 12h00 à 12h45

Sommaire

01 / Editorial du Ministre

02 / L'ESS, une économie au service de l'intérêt général

03 / L'ESS en chiffres

04 / La stratégie nationale de l'ESS

05 / Les objectifs à horizon 2030

06 / Les cinq axes de la stratégie

07 / Q & R et questionnaire

08 / Prochaine Webconférence ESS
Rendez-vous le mardi 12 mai 2026



Maxime Baduel

Délégué ministériel à
l'Economie sociale et solidaire,
auprès du Ministre des Petites
et moyennes entreprises, du
Commerce, de l'Artisanat, du
Tourisme et du Pouvoir d'achat



Jean-François Pascal

Adjoint au Délégué ministériel à
l'Economie sociale et solidaire,
auprès du Ministre des Petites
et moyennes entreprises, du
Commerce, de l'Artisanat, du
Tourisme et du Pouvoir d'achat



Bernard Bazillon

Associé RYDGE Conseil
Directeur national ESS

bbazillon@rydge.fr

01 – L'édito du Ministre


**MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DU TOURISME
ET DU POUVOIR D'ACHAT**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Serge Papin,
Ministre des Petites et
Moyennes entreprises,
du Commerce, de
l'Artisanat, du Tourisme
et du Pouvoir d'achat

J'ai passé l'essentiel de ma vie professionnelle au cœur d'un groupe coopératif. J'y ai appris qu'une entreprise n'est pas seulement une affaire de capital. C'est un collectif, une façon de créer de la valeur, de la répartir et de décider ensemble. Je crois que cette vision de l'entreprise correspond furieusement à ce que réclame notre époque. Voilà ce qui nourrit mon engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire dont j'ai aujourd'hui la responsabilité en tant que ministre.

Près de 10 % du produit intérieur brut, 2,7 millions de salariés, 13 millions de bénévoles : non, l'économie sociale et solidaire n'est pas une niche. C'est un pan entier de notre économie dont elle est aussi un moteur. Coopératives, mutuelles, associations, fondations, entreprises commerciales de l'ESS – partout en France, ces structures répondent à des besoins concrets et font vivre nos territoires.

Leur force repose sur des principes éprouvés : l'intérêt collectif, l'ancrage territorial, la gouvernance démocratique et la recherche d'une utilité sociétale. C'est ce modèle qui permet à l'ESS d'innover, de créer des emplois durables et non délocalisables.

C'est tout le sens de la Stratégie nationale de l'Économie sociale et solidaire. Pour la première fois, la France se dote d'une feuille de route à dix ans, avec ses objectifs, ses actions concrètes et une ambition : donner à l'ESS toute la place qu'elle mérite.

Cette stratégie est le fruit d'une méthode. Elle a été construite avec les acteurs de terrain, dans un esprit de dialogue. Elle répond aussi à l'ambition européenne, dans la continuité d'une France qui est, avec la loi de 2014, pionnière dans la reconnaissance et l'institutionnalisation de l'ESS.

Reconnaître l'économie sociale et solidaire, la développer et la défendre, c'est faire le choix d'une économie utile. Une économie qui place les femmes et les hommes au cœur de son projet. Une économie qui donne du sens au travail, renforce nos territoires et prépare l'avenir. Une économie plus forte parce qu'elle est aussi plus proche et plus démocratique.

O2 – L'ESS, une économie au service de l'intérêt général

L'économie sociale et solidaire n'est pas un secteur d'activité. C'est un mode d'entreprendre qui irrigue l'ensemble de l'économie : alimentation, santé, finance, assurance, logement, énergie, culture, éducation, sport, loisirs, tourisme... Présente dans tous les domaines du quotidien, elle répond aux besoins essentiels de la population, comme aux urgences et aux aspirations.

Reconnue par la loi du 31 juillet 2014, l'ESS rassemble associations, mutuelles, coopératives, fondations et sociétés commerciales de l'ESS. Toutes partagent des principes communs : un but autre que le seul partage des bénéfices, le réinvestissement des excédents au service du projet et une gouvernance démocratique décorrélant le pouvoir de décision de l'apport en capital.

Les entreprises et organisations de l'ESS placent l'intérêt collectif au cœur de leur action et coproduisent l'intérêt général. Elles portent une utilité sociétale qui se manifeste à travers des contributions positives multiples, à la fois sociales et environnementales. Elles font de la coopération, de la réciprocité et du partage des ressources leurs principes directeurs.

En apportant des réponses que ni l'action publique ni le marché ne parviennent à couvrir seuls, l'ESS incarne la puissance de la société civile et sa capacité à créer de nouveaux équilibres sociaux et économiques.

Grâce à son fort ancrage territorial, l'ESS joue un rôle déterminant dans les territoires ruraux, les quartiers prioritaires et les outre-mer, où elle contribue au maintien des activités économiques, des services de proximité et de l'emploi. Elle développe des activités résilientes et souveraines, ancrées au niveau local, créatrices d'emplois durables et non délocalisables. En s'appuyant sur la coopération et l'engagement citoyen, elle contribue à faire émerger des solutions collectives et efficaces, renforçant le pouvoir d'agir des individus.

Face aux inégalités, aux crises sociales et aux défis environnementaux, l'ESS apporte des solutions pour une transition juste et inclusive. Actrice des grandes transitions économiques, sociales, environnementales, numériques et démographiques, elle promeut une économie plus démocratique, plus résiliente et plus durable, fondée sur le partage des pouvoirs et de la valeur. Elle constitue ainsi un levier majeur pour construire une société plus solidaire, plus inclusive et davantage tournée vers l'intérêt général.

O3 – L'ESS en chiffres

La place de l'ESS dans l'économie globale

L'ESS représente :

- 10 % du PIB
- 2,7 millions de salariés
- 13 millions de bénévoles
- 13,4 % de l'emploi privé
- 27 % de l'emploi privé en QPV
- 15,2 % de l'emploi privé dans les zones rurales

Qui sont les acteurs de l'ESS ?

- 130 000 associations employeuses
- 5 647 fondations et fonds de dotation
- 21 600 coopératives

Qui finance l'ESS ?

- 16 milliards d'euros de financement de l'État
- 6,7 milliards d'euros de financement des collectivités locales
- 9,2 milliards d'euros de dons en 2022
- 0,46 % de l'épargne financière des Français fin 2024 en épargne solidaire

04 – La stratégie nationale de l'ESS

La stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire vise à reconnaître pleinement le rôle de l'ESS dans l'économie française, à lever les obstacles à son développement, à sécuriser ses financements et à inscrire durablement son action au cœur des politiques publiques.

Cette stratégie s'inscrit dans la promotion de l'économie sociale au niveau européen. Elle fait écho à l'adoption, en 2021, du Plan d'action pour l'économie sociale de la Commission européenne et à la recommandation du Conseil de l'Union européenne de 2023 invitant les États membres à instaurer des cadres favorables à son développement, notamment à travers l'élaboration de stratégies nationales.

L'élaboration de la stratégie nationale a reposé sur une démarche de co-construction réunissant l'ensemble des parties prenantes. Ministères, collectivités, réseaux nationaux, financeurs, acteurs de terrain ont ainsi été associés pour bâtir une stratégie ancrée dans les réalités et les besoins des territoires.

Tout au long de l'année 2025, des consultations nationales, régionales et citoyennes ont permis de recueillir les contributions des acteurs. Un groupe de travail issu du Conseil Supérieur de l'ESS et présidé par le Ministère en charge de l'ESS s'est ensuite réuni de décembre 2025 à juin 2026 pour finaliser la rédaction de la stratégie nationale. Le Conseil Supérieur de l'ESS a été saisi pour avis par le Ministre en charge de l'ESS le 9 juillet 2026.

La stratégie nationale de l'ESS s'articule autour **de cinq axes stratégiques complémentaires, déclinés en 28 orientations, 108 actions et 10 indicateurs**. Sa mise en œuvre fera l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du CSESS, sur la base notamment des indicateurs liés à la stratégie. Les Régions seront associées à cet exercice afin d'assurer une articulation cohérente entre la stratégie nationale et les stratégies régionales.

Une clause de revoyure est prévue en 2030. Elle permettra d'évaluer les premiers effets de la stratégie, d'adapter ses orientations et d'actualiser, si nécessaire, ses priorités. Ce premier bilan servira également à définir de nouveaux objectifs adaptés pour les cinq années suivantes. A chaque étape, le CSESS sera consulté et le Comité interministériel de l'ESS sera chargé d'assurer le suivi transversal et interministériel de la stratégie.

05 – Les objectifs à horizon 2030

Taux de croissance annuel moyen du nombre d'établissements de l'ESS	1,4% par an
Part de l'ESS dans l'emploi privé en France	15%
Nombre de salariés de l'ESS dans le secteur privé non lucratif sanitaire et social	1,4 million
Nombre de coopératives	23 850
Nombre annuel de reprises et de transmissions d'entreprises réalisées sous forme coopérative	1 000 coopératives
Nombre de structures agréées ESUS	3 500
Part des dépenses d'achat de l'État adressées aux entreprises de l'ESS	3%
Épargne collectée par les entreprises solidaires	1,5 milliards d'euros
Part des encours des contrats d'assurance vie et des plans d'épargne retraite (PER) investis en unités de compte (UC) solidaires	0,65%
Montant des dons annuels du LDD	5 millions d'euros

06 – Les cinq axes

Axe 1

Renforcer la place et la structuration de l'ESS dans les politiques publiques nationales et locales



Améliorer la coordination des politiques publiques en matière d'ESS



Se doter d'outils de pilotage et de suivis adaptés à l'ESS dans les politiques publiques



Améliorer l'architecture, la couverture et l'ingénierie territoriales de l'ESS



Faciliter et sécuriser l'action concertée des collectivités territoriales en faveur de l'ESS



Soutenir les dynamiques de coopération territoriale



Améliorer la représentativité et la visibilité des instances consultatives de l'ESS

Axe 2

Favoriser l'accès au financement et promouvoir l'investissement



Améliorer la durabilité et la visibilité des financements publics



Améliorer la mobilisation des leviers de financement et d'investissement publics



Renforcer le modèle économique des acteurs de l'ESS



Renforcer les mécanismes de finance solidaire et citoyenne



Favoriser le développement de l'agrément ESUS



Faciliter l'accès aux fonds européens

Axe 3

Contribuer activement aux grandes transitions



Intégrer l'ESS dans les politiques sectorielles et les stratégies de filières nationales



Valoriser le rôle de l'ESS en matière de transition environnementale juste



Valoriser le rôle de l'ESS en matière de transition démographique, d'accompagnement du grand âge et de la petite enfance



Valoriser le rôle de l'ESS en matière de transition numérique souveraine, inclusive et responsable



Valoriser le rôle de l'ESS en matière de transition économique



Affirmer la place de l'ESS dans les politiques publiques sectorielles

Axe 4

Développer et
promouvoir l'ESS,
renforcer son attractivité
et son influence



Développer la visibilité de l'ESS



Promouvoir l'éducation à et par l'ESS



Accroître l'attractivité de l'ESS et de ses métiers



Soutenir l'innovation sociale portée par l'ESS



Actualiser et renforcer le cadre législatif et réglementaire de l'ESS

Axe 5

Assurer la place de la France dans les cadres européens et internationaux en matière d'ESS



S'engager à l'échelle européenne



Faire de l'ESS un élément de la diplomatie d'influence française



S'engager à l'échelle internationale

Accès aux dossiers

Dossier de Présentation → [Lien d'accès](#)

MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DU TOURISME
ET DU POUVOIR D'ACHAT
*Chantal
Pignatelli*



Dossier complet de présentation
de la Stratégie Nationale de l'ESS → [Lien d'accès](#)

MINISTÈRE
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DU TOURISME
ET DU POUVOIR D'ACHAT
*Chantal
Pignatelli*



07



Questions / Réponses

Posez vos questions sur le Q & R

Répondre au questionnaire
de satisfaction





08



Prochaine webconférence Les 20 minutes de l' ESS

Nous vous donnons rendez-vous le

Mardi 13 octobre
12h00 – 12h20

RYDGE Conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.

RYDGE
ACADÉMIE

RYDGE
AVOCATS

RYDGE
GESTION PRIVÉE

Cette proposition a été réalisée par RYDGE Conseil SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Conseil visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock, tous droits réservés.

**Éclairer
Entreprendre
Réussir**

rydge.fr

 **RYDGE Conseil**